RÉUNION PUBLIQUE « EMBELLIR VOTRE QUARTIER »

Jeudi 5 octobre 2023, à 19 h 00
École élémentaire Pouchet– 42, rue Pouchet

Embellir votre quartier : Présentation des aménagements prévus rues Boulay et Bodin.

Étaient présents :

- Geoffroy BOULARD, Maire du 17e arrondissement

- Philippe GUERRE, adjoint au Maire, délégué au conseil de quartier La Fourche – Guy Môquet

- Hugues CHARPENTIER, adjoint au Maire, délégué au conseil de quartier Epinettes –Bessières

- Christophe LEDRAN, adjoint au Maire, chargé de la coordination des travaux sur l'espace public, du suivi des chantiers et des mobilités

- Les services de la section territoriale de voirie Nord-Ouest (STV), Direction de la Voirie et des Déplacements (DVD)

- La direction générale des services de la Mairie du 17ème arrondissement

1. Présentation de la démarche :

Geoffroy BOULARD, maire du 17e arrondissement, ouvre cette réunion publique en rappelant brièvement la nature et les objectifs de la démarche « Embellir votre quartier », deuxième édition. La Ville de Paris a initié la démarche « Embellir votre quartier » afin d'apaiser et transformer l'espace public en ajoutant davantage de végétalisation de zones piétonnes et de pistes cyclables.

Pour l'essentiel, ce dispositif consiste à regrouper les interventions et les travaux prévus dans un quartier déterminé, dans une période resserrée afin de limiter dans le temps la gêne occasionnée par les périodes de travaux et d'offrir une prévisibilité pour les habitants et usagers de l'espace public.

- La zone concernée par l'opération « Embellir votre quartier » (2e édition) est le quartier Epinettes Bessières jusqu'aux portes Clichy et Saint-Ouen du quartier La Fourche Guy Moquet, qui est donc également associé à cette démarche.

L'opération a débuté, il y a près d'un an, par un diagnostic, puis par une phase de concertation. Les habitants ont été consultés, via une plateforme, sur les éventuelles améliorations à opérer dans le quartier. Concernant la concertation, il s'agissait d'une participation en ligne sur le site idée.paris.fr.

Il évoque le déroulement de cinq marches exploratoires pour contribuer à l'élaboration de projets sur les thèmes suivants :

- Un quartier plus accessible
- Une ville à hauteur d'enfant
- L'appropriation et le confort des femmes dans l'espace public
- La place des chiens dans le quartier
- La végétalisation de l'espace public

À la suite de la concertation, près de 242 contributions ont été récoltées et une analyse technique et financière a été initiée afin d'évaluer la faisabilité des projets.

L'objet de cette réunion est le projet des rues Boulay et Bodin. L'objectif est d'améliorer le cadre de vie de ce quartier en le végétalisant et en optimisant son aménagement. Il précise que cette réunion sera caractérisée par une innovation puisque les participants pourront visualiser les plans d'aménagement représentés sous la forme d'une animation 3D et s'en faire une idée concrète pour éclairer leur vote à la fin de la séance.

En effet, les participants devront se prononcer, à la fin de la séance, sur les cinq scénarios qui seront présentés aujourd'hui afin de lancer les travaux au plus vite.
Lors de la restitution de la concertation, douze projets ont été isolés (cf. ci-dessous).

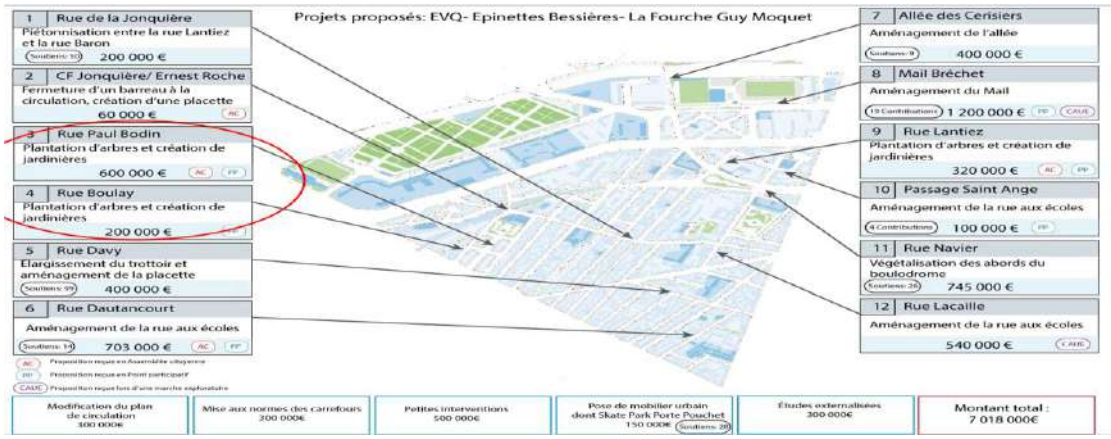

Il s'agit ce soir d'évoquer les projets des rues Paul Bodin (600 k€ de budget) et Boulay

(200 k€ de budget).

2. Présentation des aménagements :

Concernant ces deux rues, la STV rappelle que l'objectif commun réside dans l'implantation d'arbres et la création de jardinières pleine terre.

A. Rue Bodin

La rue Bodin compte plusieurs options d'aménagements du fait de la largeur de cette voie. Les quatre options de plantation d'arbres sont illustrées par les plans reproduits ci-dessous :

Option 1

La première proposition consiste à travailler uniquement sur le trottoir impair (cf. ci-dessous) en y plantant dix arbres de moyen développement qui se situeraient à quatre mètres des façades.

Cette option permet de conserver des possibilités de stationnement des deux côtés de la rue. À date, il existe 64 places de stationnement en épi des deux côtés de la rue. Avec ce projet, la zone de livraison et 35 places seront conservées. En outre, la place de stationnement pour les PMR sera également conservée et mise aux normes. Le projet prévoit également d'installer une quarantaine d'arceaux pour vélos et quelques places de stationnement pour les motos.

Option 2

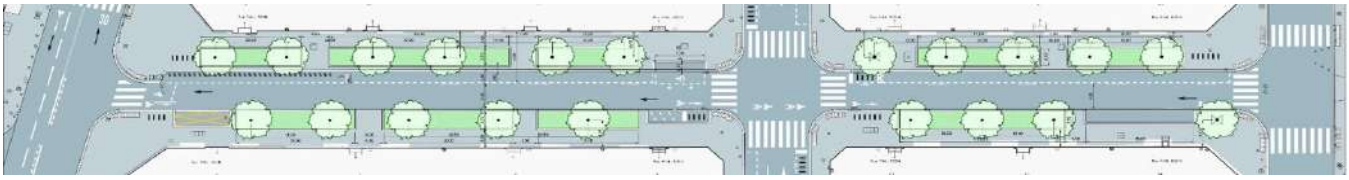

La seconde option prévoit l'implantation de 20 arbres des deux côtés de la rue. Ce projet prévoit près de 430 m2 de jardinières. En revanche, les places de stationnement seront fortement réduites, passant de 64 à 21 places. Le projet prévoit également des arceaux pour vélos et quelques places de stationnement pour les motos.

Option 3

Cette option prévoit l'implantation de neuf arbres de grand développement à une distance de 5,5 mètres des façades Ce projet prévoit le maintien de 20 places de stationnement et 240 m2 d'espaces végétalisés (jardinières). La zone de livraison est conservée ainsi que la place de stationnement PMR et la bande cyclable à contresens.

Option 4

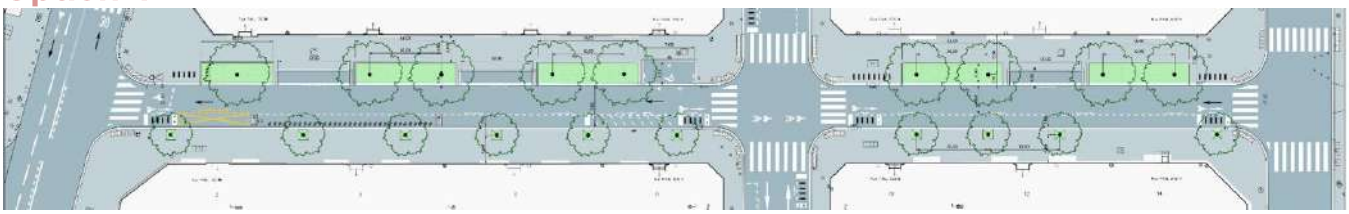

Enfin, la quatrième option prévoit l'implantation, côté impair, de neuf arbres de grand développement et, côté pair, de dix arbres de petit développement.
Le projet prévoit donc l'implantation de 19 arbres et l'installation de 180 m2 de jardinières sur le côté impair. Seules 19 places de stationnement seront conservées.

- Les arbres à moyen développement ont une hauteur de 6 à 12 mètres et une largeur de 4 à 7 mètres.
- Les arbres à grand développement ont une de 10 à 15 mètres et une largeur de 6 à 8 mètres.

Concernant les arbres à moyen développement de la rue Bodin, il pourra s'agir d'érables champêtres, de frênes à fleurs Louisa Lady ou de féviers sunburst. Concernant les arbres à grand développement, il pourra s'agir de féviers Skyline, de micocouliers ou de magnolias de Kobé. Les jardinières sont des jardinières en pleine terre pourvues d'un arrosage automatique.

Palette végétale possible rue Bodin

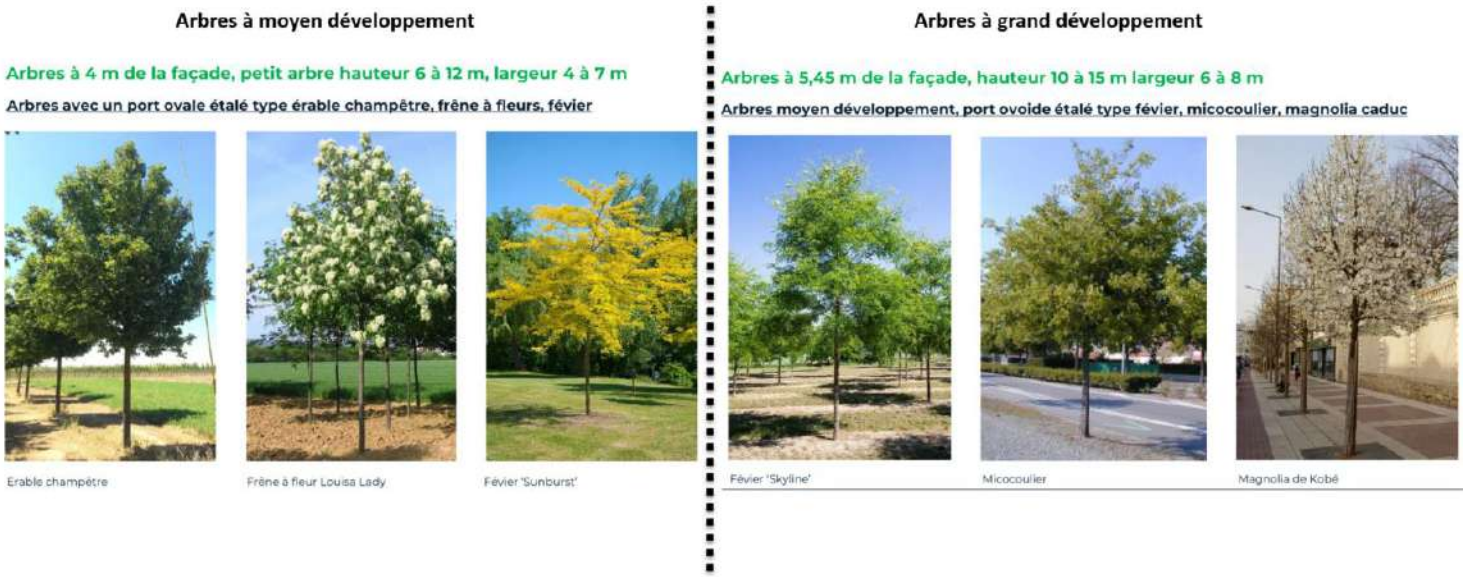

B. Rue Boulay

Concernant la rue Boulay, la voirie est plus réduite et l'échelle du projet est forcément plus contrainte. Le projet ne porte pas sur l'ensemble de la rue Boulay, mais sur un tronçon bien délimité, entre l'avenue de Clichy et la rue Cardan où il sera possible de planter des arbres. En effet, le tronçon suivant comprend beaucoup trop de réseaux souterrains pour qu'il soit possible de planter des arbres.

Il est prévu de planter quatre arbres avec des jardinières autour sur ce tronçon (cf. ci-dessous).

Cela représente un total de 70 m2 de végétalisation et implique la suppression d'un certain nombre de places de stationnement, celles-ci passant de 18 à 9. La zone de livraison sera conservée.

Palette végétale possible rue Boulay

Arbre à 3,40 m de la façade, petit arbre de 7 à 10 m de haut et 3 à 5 m de large

Arbres port ovale type amélanchier, poirier d'ornement

Amelanchier

Poirier d'ornement

Arbres à 3,40 m de la façade, port colonnaire 8 à 10 m de haut et 3 à 4 m de large

Arbres avec un port étroit fastigié type chêne pédonculé, frêne à fleur, sorbier

Chêne pédonculé 'Facrist'

Frêne à fleur 'Obelisk'

Sorbier 'Dodong'

3. Temps d'échange :

Une vision modélisée en 3D est projetée de la rue avec les différentes options afin que les participants à la réunion puissent avoir une idée précise du rendu final de ce projet.

Capture d'écran de la modélisation 3D

Monsieur le Maire juge cette modélisation très parlante et très utile, en ce qu'elle permettra d'éclairer le vote des participants à la réunion en leur donnant une vision concrète du projet finalisé.

Une intervenante s'interroge sur l'aménagement de voirie et la sécurisation de la seconde partie de la rue Boulay qui ne peut pas être végétalisée en raison d'une largeur inférieure.

- *Les élus et les services techniques vont regarder ce qui peut être fait sur cette portion sans solution de végétalisation.*

Un intervenant s'interroge sur le temps de croissance nécessaire à ce type d'arbre pour atteindre la taille illustrée par la modélisation.

- *D'une manière générale, les arbres plantés ont déjà une dizaine d'années et ont été transplantés à plusieurs reprises en pépinière. Ils sont choisis par rapport à la circonférence de leurs troncs. La taille représentée dans la modélisation sera atteinte au bout d'une dizaine d'années.*

Une intervenante pose une question concernant le développement des racines de ces arbres qui seraient susceptibles d'impacter le réseau souterrain ou les bâtiments à proximité

- *Les arbres choisis doivent respecter initialement une certaine taille de fosse. Le tronc est planté suffisamment loin des façades pour éviter que les racines n'entrent en conflit avec les fondations des bâtiments. Par ailleurs, ces arbres sont également choisis pour leurs racines qui se développent vers les profondeurs du sol et non en surface. Par conséquent, les racines se développeront sous les bâtiments et les infrastructures, notamment sous les réseaux.*

Une intervenante s'interroge sur la réduction du nombre de places de stationnement générée par ce projet. Elle souhaite savoir comment la Mairie de Paris va gérer cette diminution des recettes liée au stationnement payant.

- *Il s'agit d'un parti pris de la mairie centrale qui souhaite supprimer du stationnement de surface. Les suppressions concernent essentiellement le stationnement rotatif et non le stationnement résidentiel qui demeure relativement conservé. De plus, la baisse du nombre de places est compensée, en partie, par l'augmentation du tarif de stationnement.*

Une intervenante souhaite savoir si les implantations d'arbres sont susceptibles d'entraver la progression des pompiers.

- *Un avis des pompiers de Paris est systématiquement sollicité en amont de ces projets. À l'instar des services de la mairie centrale et de la préfecture de police, ils sont bien évidemment associés à la conception. Une interdistance normée de 10 mètres est obligatoirement appliquée entre les arbres pour que leurs éventuelles interventions ne soient pas gênées.*

4. Vote sur les aménagements proposés :

Christophe LEDRAN invite le public à participer à une brève votation citoyenne à main levée visant à isoler l'un des scénarios évoqués ce soir pour la rue Bodin.

En préambule, il souhaite savoir si une ou plusieurs personnes souhaitent formuler une opposition aux projets présentés ce soir.

- Pas d'opposition.

Concernant la rue Paul Bodin, il propose aux participants de se prononcer sur les quatre options présentées ce soir.

- Option 1 : 10 voix
- Option 2 : 14 voix
- Option 3 : 0 voix
- Option 4 : 5 voix

1 personne s'abstient

Christophe LEDRAN observe que l'option 2 est choisie par 14 votes favorables sur 25 participants. Il s'agit d'un choix assez net et il remercie les votants pour leur participation.

Captures d'écran de représentations 3D de l'option 2.

C'est donc la proposition de plantation de 20 arbres (10 de chaque côté de la rue) qui sera mise en œuvre avec l'implantation de près de 430 m2 de jardinières et la pose d'arceaux pour vélos et la création de quelques places de stationnement pour les motos.

Personne ne demandant plus la parole, Christophe LEDRAN remercie les participants et suggère de lever la séance.

La séance est levée à 20 h 27.

CONSEILS DE QUARTIER

Réunion publique

Embellir Votre Quartier

Présentation des aménagements prévus rues Boulay et Bodin

Jeudi 5 octobre 2023

PARIS

MAIRIE DU 17e

Sommaire

01 Rappel de la démarche

02 Rappel des résultats de la concertation

03 Présentation des aménagements puis temps d'échange

01

Rappel de la démarche Embellir Votre Quartier

La démarche Embellir votre quartier

Où ? les quartiers La Fourche – Guy Môquet et Épinettes – Bessières

Pourquoi ? La Ville a initié la démarche Embellir votre quartier afin d'apaiser et transformer l'espace public : plus de végétalisation, de zones piétonnes, de pistes cyclables, etc.

L'idée est également de pouvoir, sur un quartier, avoir une approche globale et condenser ainsi les travaux (et donc les nuisances) sur une période la plus courte possible.

Enfin, le dispositif est marqué par la volonté de placer les parisiens et les parisiennes au cœur de la démarche en leur proposant de contribuer.

Qu'est ce que la démarche « Embellir votre Quartier » ?

COORDONNER
les travaux

Objectifs
- ✓ anticiper les travaux concessionnaires
- ✓ Réaliser les travaux dans sur une période réduite
- ✓ Geler les demandes de chantier sur les quartiers lorsqu'ils sont aménagés (sauf urgence et sécurité)

- ✓ Coordination et discussions avec tous les concessionnaires

VEGETALISER
Paris

Objectifs
- ✓ Construire des trames vertes
- ✓ Lutter contre le réchauffement climatique et les effets d'ilot de chaleur urbain

- ✓ planter des arbres
- ✓ perméabiliser nos sols avec des jardinières de pleine terre

DESENCOMBRER
nos rues

Objectifs
- ✓ Rendre plus esthétique
- ✓ Rendre plus propre (limiter les supports de graffitis et stickers)

- ✓ Manifeste pour une esthétique Parisienne
- ✓ supprimer les artefacts urbains inutiles (panneaux, mâts, barrières etc.)

APAISER
la circulation

Objectifs
- ✓ Plus de place pour les piétons
- ✓ Sécuriser
- ✓ Meilleur partage entre les mobilités
- ✓ Réduire les nuisances sonores
- ✓ Améliorer la qualité de l'air

- ✓ casser la circulation de transit
- ✓ réduire la vitesse de circulation
- ✓ créer de nouvelles pistes cyclables
- ✓ créer des rues aux écoles

PLUS DE CONFORT
et d'accessibilité

Objectifs
- ✓ Améliorer l'inclusion
- ✓ Améliorer le confort des déplacements

- ✓ pour les personnes à mobilité réduite
- ✓ pour les enfants
- ✓ pour les seniors
- ✓ ... et pour tous !

CONCERTER
Dans les quartiers

Objectifs
- ✓ Recueillir les idées, les envies et les besoins
- ✓ Organiser des marches, des ateliers...

Quel calendrier pour ces projets ?

Diagnostic → Concertation → Études → Travaux

du 28 mars au 9 juin
(assemblée citoyenne le 24 mai)
22 novembre 2022
Assemblée citoyenne de restitution

A partir d'octobre 2023
- présentation des études détaillées
- recueil des questions et des réactions

Courant 2024
Début des travaux

Quelle démarche de concertation ?

1. Réunion de lancement et ouverture de idée.paris *(28 mars 2022)*

2. Organisation de 5 marches exploratoires par la Mairie du 17 ème et le C.A.U.E de Paris

(Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) :

- Un quartier plus accessible *(21 avril 2022)*
- Une ville à hauteur d'enfant *(11 mai 2022)*
- L'appropriation et le confort des femmes dans l'espace public *(11 mai 2022)*
- La place des chiens dans le quartier *(17 mai 2022)*
- La végétalisation de l'espace public *(21 mai 2022)*

3. Organisation de points participatifs sur l'ensemble du quartier

4. Assemblée citoyenne des conseils de quartier La Fourche _ Guy Môquet et Épinettes Bessières *(24 mai 2022)*

Embellir votre quartier en quelques chiffres

→ **242 contributions récoltées** , dont :

- **86** reversées suite aux marches exploratoires
- **17** reversées suite à l'Assemblée citoyenne
- **7** reversées suite aux points participatifs *(91 contributions ont été récoltées au total, regroupées en 7 thématiques)*

→ **380 participants**

→ **972 votes**

Les contributions

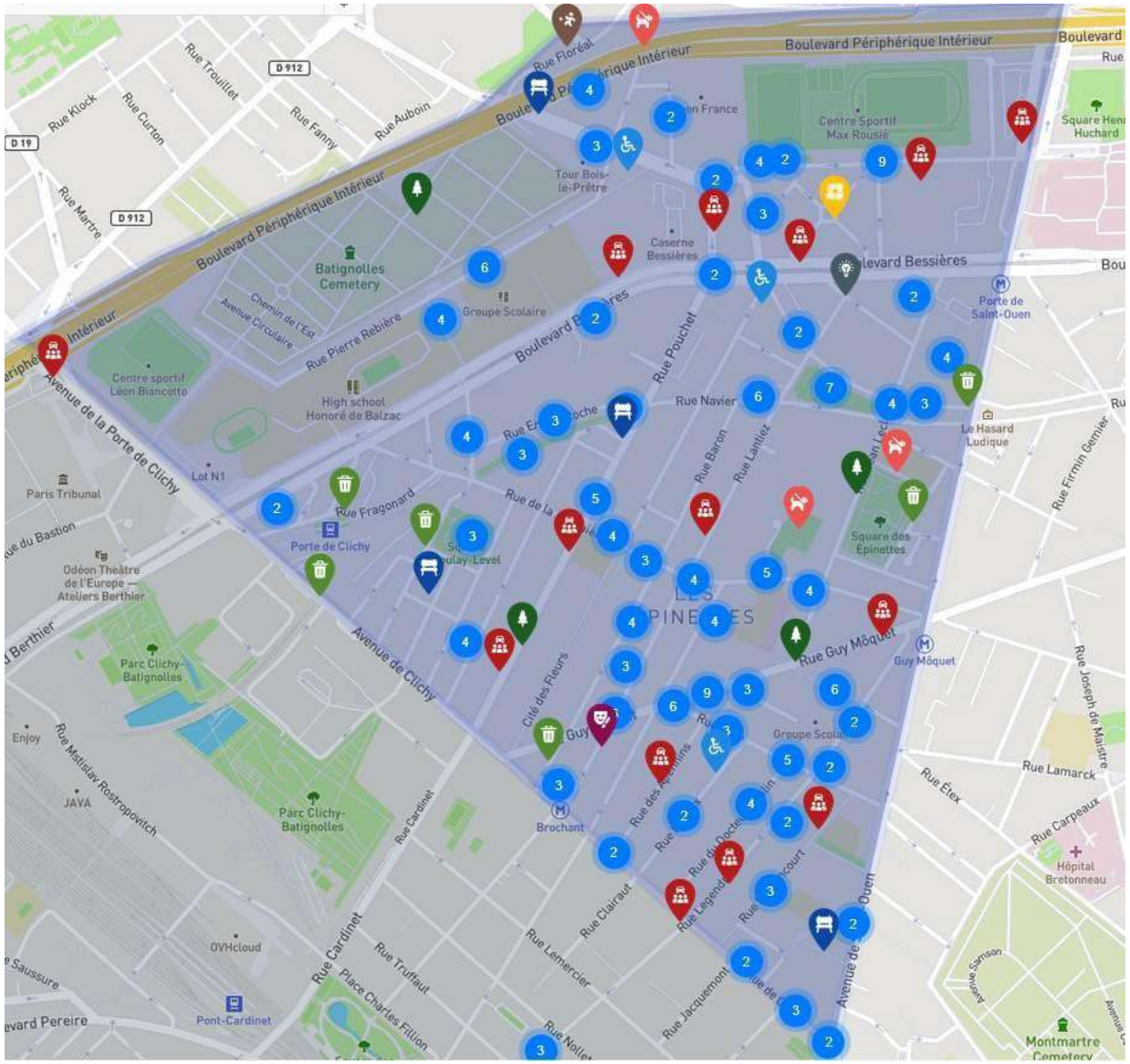

Part des contributions par thématique

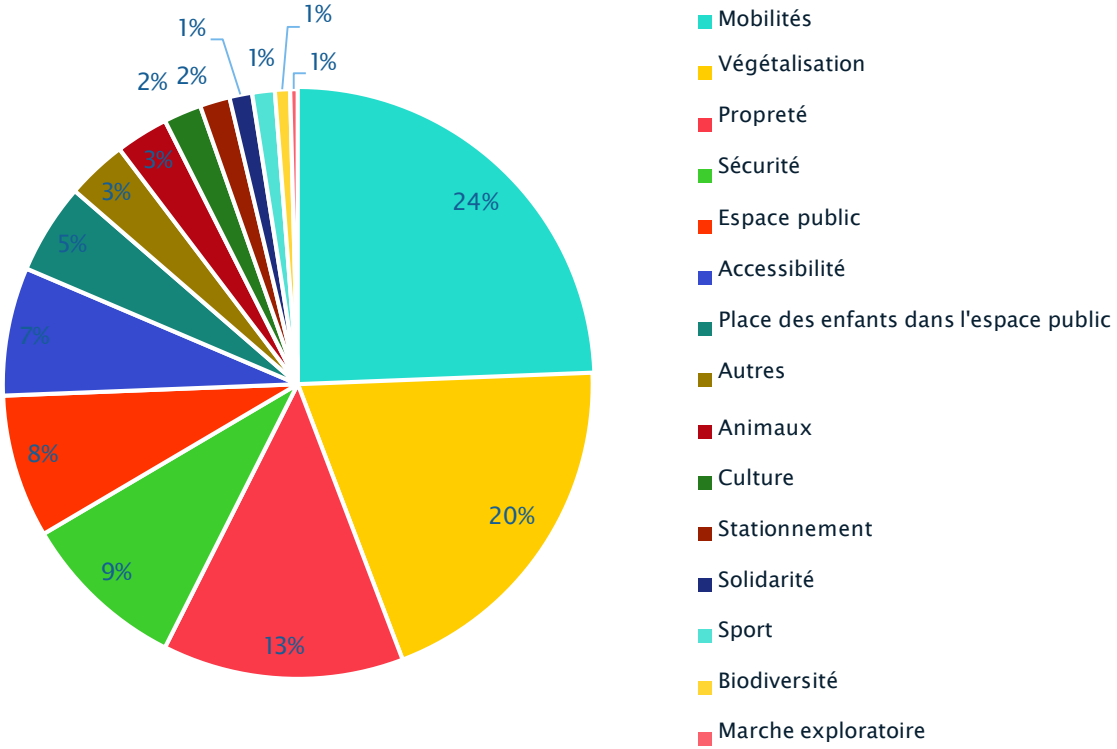

02

Rappel restitution de la concertation

Projets proposés: EVQ- Epinettes Bessières- La Fourche Guy Moquet

1 Rue de la Jonquière
Piétonnisation entre la rue Lantiez et la rue Baron
Soutiens: 50 — 200 000 €

2 CF Jonquière/ Ernest Roche
Fermeture d'un barreau à la circulation, création d'une placette
60 000 € — AC

3 Rue Paul Bodin
Plantation d'arbres et création de jardinières
600 000 € — AC — PP

4 Rue Boulay
Plantation d'arbres et création de jardinières
200 000 € — PP

5 Rue Davy
Élargissement du trottoir et aménagement de la placette
Soutiens: 99 — 400 000 €

6 Rue Dautancourt
Aménagement de la rue aux écoles
Soutiens: 14 — 703 000 € — AC — PP

7 Allée des Cerisiers
Aménagement de l'allée
Soutiens: 9 — 400 000 €

8 Mail Bréchet
Aménagement du Mail
19 Contributions — 1 200 000 € — PP — CAUE

9 Rue Lantiez
Plantation d'arbres et création de jardinières
320 000 € — AC — PP

10 Passage Saint Ange
Aménagement de la rue aux écoles
4 Contributions — 100 000 € — PP

11 Rue Navier
Végétalisation des abords du boulodrome
Soutiens: 26 — 745 000 €

12 Rue Lacaille
Aménagement de la rue aux écoles
540 000 € — CAUE

AC — Proposition reçue en Assemblée citoyenne
PP — Proposition reçue en Point participatif
CAUE — Proposition reçue lors d'une marche exploratoire

Modification du plan de circulation 300 000€	Mise aux normes des carrefours 300 000€	Petites interventions 500 000€	Pose de mobilier urbain dont Skate Park Porte Pouchet 150 000€ Soutiens: 28	Études externalisées 300 000€	Montant total : 7 018 000€

03

Proposition pour les rues Boulay et Bodin

Temps d’échange

Réaménagements des rues Boulay et Bodin - programme proposé

- Plantation d’arbres
- Création de jardinières

Proposition rue Bodin – état actuel

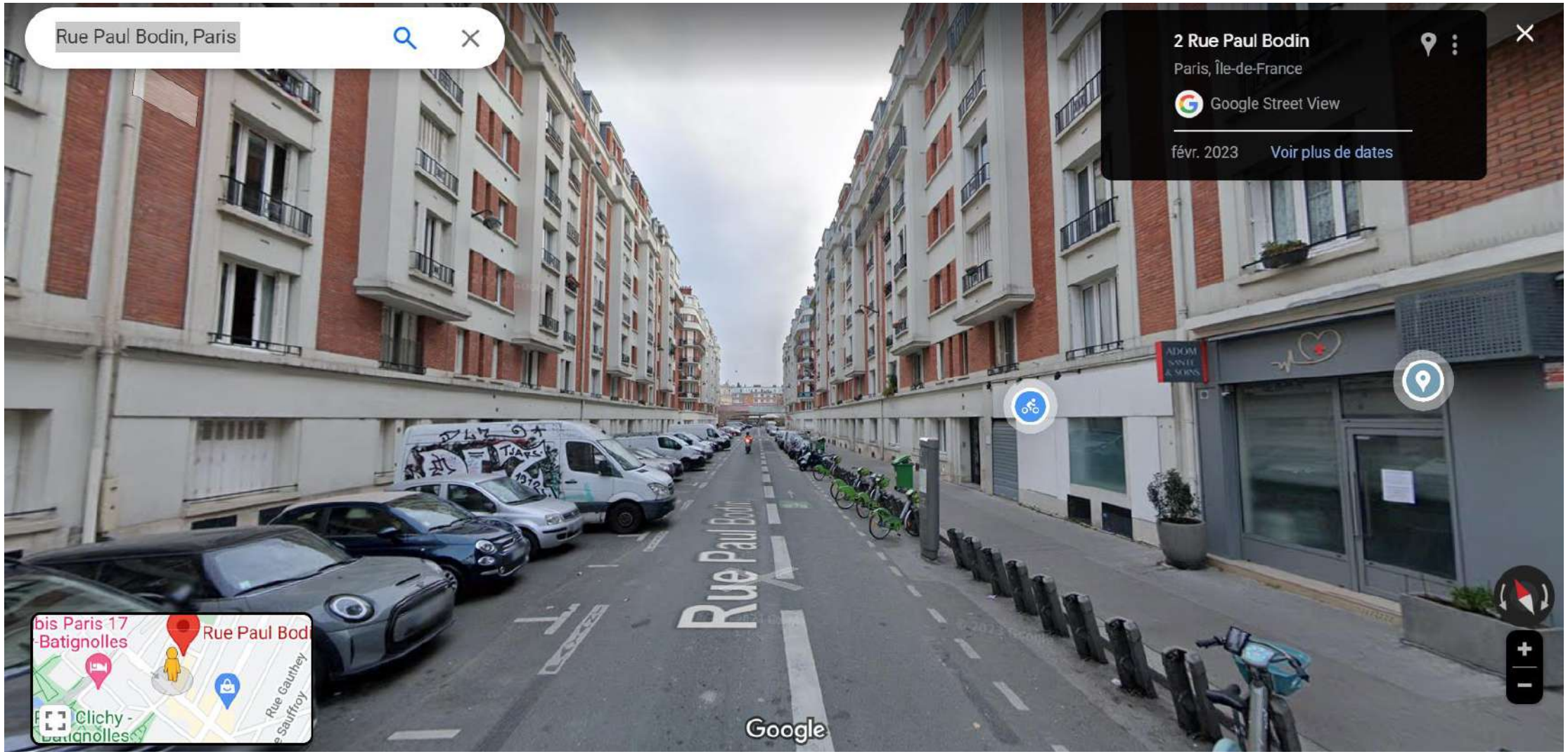

Proposition rue Bodin – état projeté (option 1)

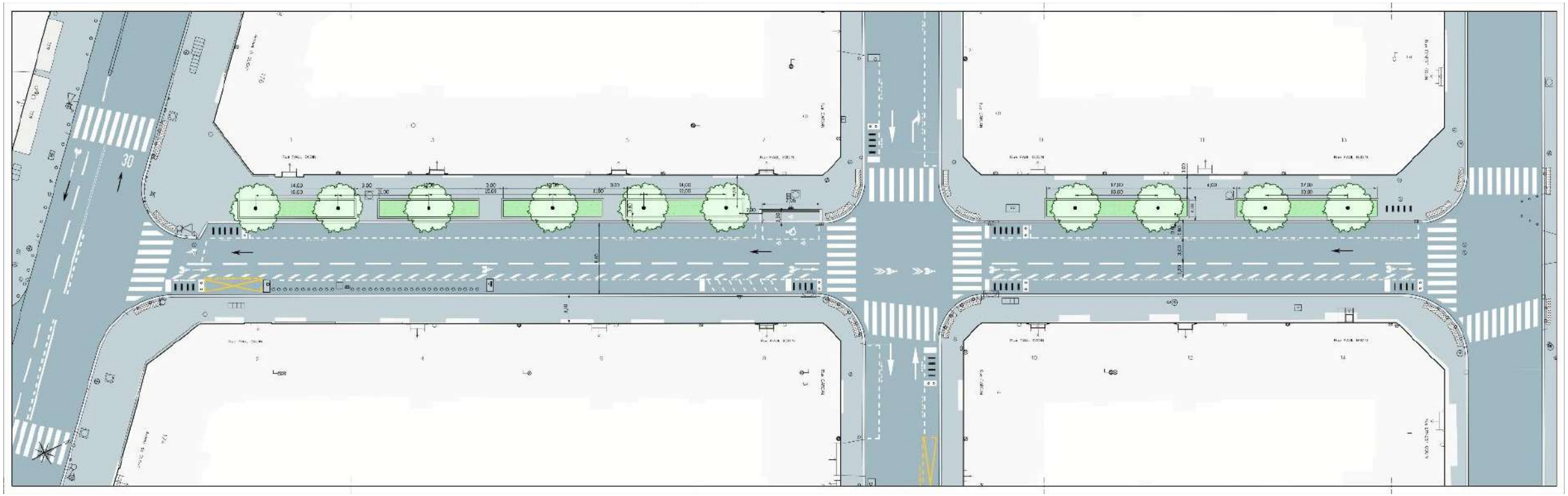

PARIS

Proposition rue Bodin – état projeté (option 2)

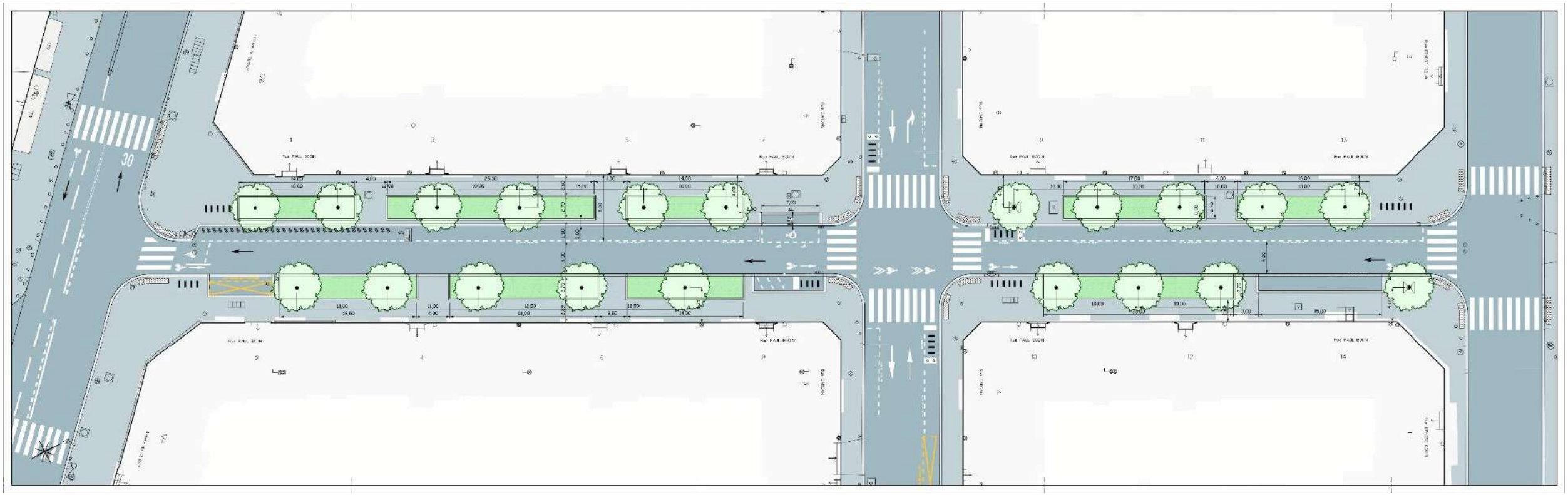

PARIS

Proposition rue Bodin – état projeté (option 3)

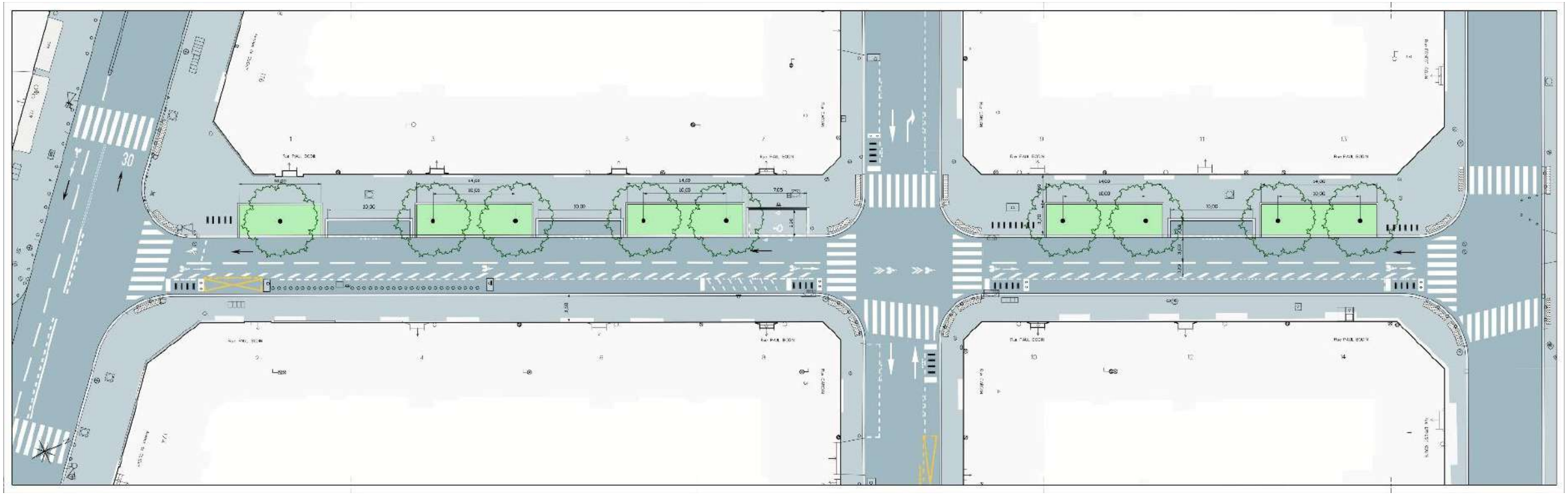

Proposition rue Bodin – état projeté (option 4)

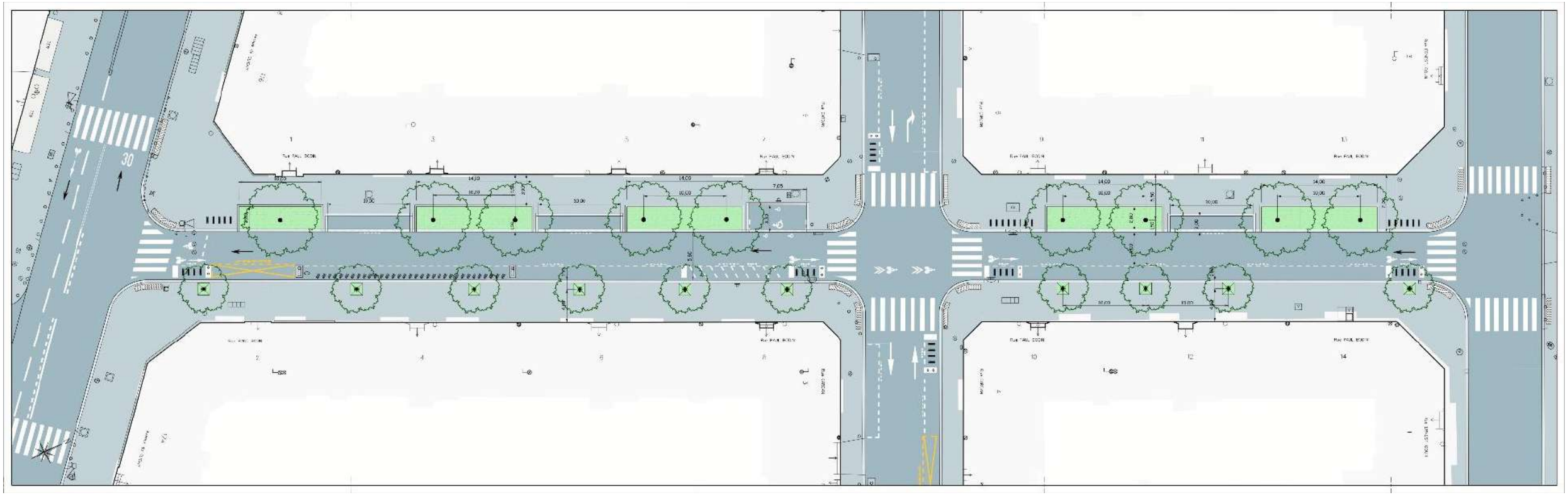

PARIS

EVQ2 : Esquisses Rues Boulay et Bodin

Palette végétale possible rue Bodin

Arbres à moyen développement

Arbres à 4 m de la façade, petit arbre hauteur 6 à 12 m, largeur 4 à 7 m

Arbres avec un port ovale étalé type érable champêtre, frêne à fleurs, févier

Erable champêtre

Frêne à fleur Louisa Lady

Février 'Sunburst'

Arbres à grand développement

Arbres à 5,45 m de la façade, hauteur 10 à 15 m largeur 6 à 8 m

Arbres moyen développement, port ovoide étalé type févier, micocoulier, magnolia caduc

Février 'Skyline'

Micocoulier

Magnolia de Kobé

EVQ2 : Esquisses Rues Boulay et Bodin

Palette végétale possible rue Boulay

Arbre à 3,40 m de la façade, petit arbre de 7 à 10 m de haut et 3 à 5 m de large

Arbres port ovale type amélanchier, poirier d'ornement

Amelanchier

Poirier d'ornement

Arbres à 3,40 m de la façade, port colonnaire 8 à 10 m de haut et 3 à 4 m de large

Arbres avec un port étroit fastigié type chêne pédonculé, frêne à fleur, sorbier

Chêne pédonculé 'Facrist'

Frêne à fleur 'Obelisk'

Sorbier 'Dodong'

Proposition rue Boulay – état actuel

PARIS

Proposition rue Boulay – état projeté

Présentation 3D des projets des rues Bodin et Boulay

CONSEILS DE QUARTIER

Temps d’échange
Vos questions et réactions

PARIS

MAIRIE DU 17e